

Non aux projets de CRA

(Centres de Rétention Administrative)

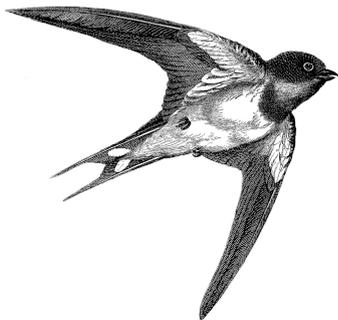
Un mot d'ordre : Agir.

L'extrême droite n'est pas encore aux commandes de l'État, mais ses idées y sont déjà. Plutôt que d'appeler à voter pour nous, nous vous proposons de nous rejoindre dans la lutte contre un projet très concret qui incarne le programme de l'extrême droite.

Qu'est ce qu'un CRA ?

Les CRA – Centres de Rétention Administrative – sont des prisons dans lesquelles sont enfermées les personnes que l'État met ou maintient en situation irrégulière, dans l'attente de leur éventuelle expulsion du territoire.

Les CRA sont la prolongation de l'histoire de l'esclavage et de la colonisation. La logique qui reste à l'œuvre, c'est celle de désigner une partie de l'humanité qui peut être traitée de la pire des façons, déplacée d'un endroit à un autre, mise au travail, enfermée ou jetée suivant les besoins du moment.



La seule fonction des CRA est de faire exister une catégorie d'« humain·e sans papiers » : une partie de la population qui n'a quasiment aucun droit et qui se trouve obligée d'accepter des emplois clandestins ou précaires.

Et à Nantes ?

Le gouvernement a lancé un programme de construction d'une dizaine de nouveaux CRA en France. L'un d'eux est prévu à Nantes, à côté de la prison de Carquefou.

Histoire des CRA en France

Jusqu'en 1921 les cartes d'identités n'existent pas. Jusqu'en 1970 tou·tes les étranger·es pouvaient venir et obtenir un titre de séjour.

Progressivement, le contrôle des algérien·nes venant en France commencent et certain·nes arrivant·es sont enfermés·es dans des hangars en dehors de tout cadre légal. Cette pratique finit par être légalisée en 1981 et donne naissance aux CRA. Aujourd'hui 25 CRA existent et permettent d'enfermer 1936 personnes. L'État veut porter ce nombre à 3000.

Comment changer ça ?

Une chose est sûre, on ne peut pas compter sur les dirigeant·es. Les gouvernements successifs n'avaient qu'une loi à passer pour accorder les mêmes droits à tout le monde, quelque soit leur lieu de naissance, leur couleur de peau ou leur religion.

Qu'est ce qu'on peut faire ?

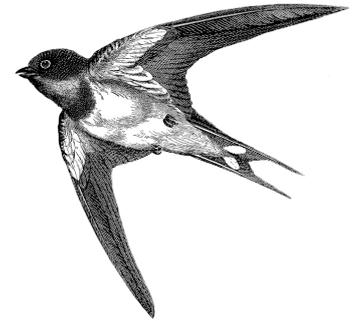
Jusqu'ici, la lutte peine à prendre de l'ampleur et tout reste à construire.

Vous pouvez parler du sujet dans votre entourage, réaliser et diffuser des affiches et autres messages sur le sujet, vous pouvez afficher ce texte quelque part où il sera lu.

Vous pouvez soutenir les personnes sans-papiers en lutte contre leur condition, participer aux manifestations.

Vous pouvez créer ou rejoindre un collectif pour prendre en charge un aspect de la lutte (communication sur les réseaux sociaux, organisation de réunions publiques d'information, perturbation d'évènements

organisés par les défenseurs du projet...)



**« Si tu chantes pas,
tu manges pas »**

« Aujourd'hui, quand on est allées manger, vers 18 heures, une policière s'est levée et nous a dit :

*« Avant de manger, vous devez d'abord chanter. »
Chanter ? Chanter quoi encore ?*

Elle nous a dit que c'était l'anniversaire de leur chef et que nous étions obligées de chanter. J'ai demandé si chanter pour le chef était obligatoire. « Si tu chantes pas, tu manges pas », m'a-t-on répondu. On a commencé à rentrer une par une.

À l'intérieur, si on chantait trois fois « Joyeux anniversaire », on pouvait aller manger. Si on refusait, on n'avait pas à manger. »

Témoignage d'une femme enfermée au CRA de Mesnil-Amelot rapporté par le journal l'Envolée en octobre 2020.

Pour s'informer sur le sujet :

=====
<https://abaslescra.noblogs.org/>
<https://colere-nantes.fr/>
<https://nantes.indymedia.org>
<https://lenvolee.net>

=====
Le collectif anti-cra 44 organise un rassemblement les 1^{er} samedi de chaque mois, 14h au Miroir d'Eau.

=====
X (ex-Twitter) : @isonomia_pure